



MUNICIPALITE  
1418 VUARRENS

Vuarrens, le 16 novembre 2021

## DECISION MUNICIPALE

La Municipalité de Vuarrens, dans sa séance du 15 novembre 2021, a décidé de dispenser d'enquête publique en vertu de l'article 111 LATC (loi sur l'aménagement du territoire et des constructions)

Madame et Monsieur      Séverine et Laurent Hosseini  
Adresse                      Chemin du Tilleul 1, 1418 Vuarrens

Pour                              Conduit de cheminée en façade pour poêle à bois,  
parcelle 125-3

Tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance

Affiché au pilier public pendant 30 jours, du 16 novembre au 15 décembre 2021

La Municipalité